

About lexical-semantic aspects

[A propos des caractéristiques lexico-sémantiques]

Gulnara Abdiyeva – Almagul Maimakova – Feruza Yerzhanova – Alla Tsoy
– Lyaila Togzhanova

DOI: 10.18355/XL.2022.15.04.06

Abstract

The relevance of the topic is determined by the need to deepen and describe the functioning of the inhomogeneous French language in the French-speaking cantons of Switzerland using specific lexical material. The analysis of intra and extralinguistic influences and their reflection in the Franco-Swiss literary version of the language is important for contact linguistics, and its relevance is due to the lack of depth of analysis of this issue. The analyst is particularly interested in the fact that in Switzerland, the French language exists within the legal framework of official multilingualism, in active interaction with three other equal national languages of the Confederation: German, Italian and Romansh. At the same time, the deviations of the French-Swiss national variant from the general French linguistic norm manifest themselves mainly at the lexical and semantic level.

The object of the study is the French language in the Swiss Confederation, its lexical, semantic and stylistic characteristics.

Key words: lexico-semantic characteristics, French language, linguistic-cultural aspect

Résumé

La pertinence du sujet est déterminée par la nécessité d'approfondir et de décrire le fonctionnement de la langue française inhomogène dans les cantons romands de la Suisse à l'aide d'un matériel lexical spécifique. L'analyse des influences intra et extralinguistiques et de leur reflet dans la version littéraire franco-suisse de la langue est importante pour la linguistique de contact, et sa pertinence est due au manque de profondeur d'analyse de cette question. L'analyste s'intéresse particulièrement au fait qu'en Suisse, la langue française existe dans le cadre juridique du multilinguisme officiel, en interaction active avec trois autres langues nationales égales de la Confédération : l'allemand, l'italien et le romanche. Parallèlement, les écarts de la variante nationale franco-suisse par rapport à la norme linguistique générale française se manifestent principalement au niveau lexical et sémantique.

L'objet de l'étude est la langue française dans la Confédération suisse, ses caractéristiques lexicales, sémantiques et stylistiques.

Mots clés : caractéristiques lexico-sémantiques, langue française, aspect linguo-culturel

Introduction

L'analyse des caractéristiques fonctionnelles et structurelles des variétés de la langue au service des différentes communautés nationales a permis de distinguer le concept de « version nationale de la langue » en linguistique russe. Elle est comprise comme une forme particulière de l'existence d'une langue donnée comme un ensemble de variantes territorialement limitées de la langue littéraire, ainsi que de ses dialectes sociaux et territoriaux et de ses langues professionnelles. L'étude de l'identité nationale et des variétés de la langue littéraire moderne fait partie intégrante du problème général du développement des langues littéraires. Les travaux de G.V. Stepanova sur les variantes nationales de la langue espagnole, E.A. Référence - sur les

spécificités de la langue française au Canada, E.G. Rizel et A.I. Domashneva - sur l'existence de la langue allemande en Suisse et en Autriche ont jeté les bases d'une approche scientifique de l'étude de ce problème.

Le sujet de cette étude sont les unités de la variante nationale ci-dessus, comparables aux équivalents formels et aux analogues sémantiques de la langue française centrale.

A cet égard, un certain nombre de problèmes ont été formulés concernant :

- les perspectives d'élargissement du vocabulaire de la variante nationale par le processus d'auto-développement du vocabulaire franco-suisse ;
- le contre-courant de reconstitution du fonds de vocabulaire de la langue de la métropole au détriment des unités régionales franco-suisse.

L'objectif de l'étude est de systématiser le vocabulaire franco-suisse moderne, en gardant à l'esprit la genèse des caractéristiques lexico-sémantiques et stylistiques de la langue française en Suisse, qui est passée par le prisme des collisions historiques et a été influencée par des facteurs socio-culturels.

La réalisation de cet objectif est assurée par la résolution des tâches suivantes :

1. Différenciation du vocabulaire franco-suisse, ainsi que sa systématisation thématique par champs lexicaux et sémantiques.
2. Identification des facteurs intra et extralinguistiques influençant la formation de la variante nationale de la langue en Suisse romande.
3. Description des spécificités de la version suisse de la langue française sur l'exemple des unités lexicales qui sont utilisées dans tous les cantons romands de la Suisse.

Pour aller plus loin

La capacité de la langue de la métropole à servir d'autres formations étatiques nationales se manifeste par la variabilité comme l'une de ses propriétés fondamentales. La variabilité permet à une langue de ce niveau de servir de moyens de communication humain, de pensées et d'objectivations sociales, y compris en dehors du pays d'origine et de diffusion initiale. Une telle langue (et parmi les Européens, en plus du français, ils comprennent l'anglais, l'espagnol, l'allemand et le russe) est définie comme nationalement inhomogène (ou multinationale). De toute évidence, une langue nationalement inhomogène reflète les collisions historiques et les conditions socio-économiques des États de leur aire linguistique, leurs caractéristiques démographiques et les particularités de la composition ethnique, la mentalité des habitants et les traditions quotidiennes, ainsi que ces éléments a priori de réalité objective comme le climat, la taille du territoire, l'état de la faune et de la flore... Au fil du temps, des traits linguistiques pertinents se forment et se stabilisent. Ils forment la base originale de la variante nationale, qui ne portent pas de ruptures structurelles profondes avec la langue du pays d'origine. On peut dire que les tendances centrifuges de nature évolutive sont inhérentes de manière immanente aux variantes nationales d'une langue inhomogène. Ce qui précède s'applique pleinement à l'état de la langue française non seulement en Suisse, mais aussi en Belgique et au Canada, où il existe des écarts réguliers par rapport à la norme française générale en termes de prononciation, de vocabulaire, de grammaire et de conception stylistique du discours. Cependant, dans le monde moderne globalisant, cette tendance évolutive, par son contraire, a le processus inverse de nivellement constant des déviations émergentes. C'est la manifestation de l'action de la loi de l'unité dialectique et de la lutte des contraires, qui est universelle pour toutes les sphères de l'univers.

L'intérêt pour les problèmes liés à la variabilité externe de la langue française multinationale s'explique aussi par l'attention que la linguistique moderne porte à la communication interculturelle. En même temps, la tradition linguistique française ne

met pas l'accent sur la différenciation des variantes nationales étrangères et des régionalismes provinciaux à l'intérieur même de la France. Les linguistes français s'accordent à dire qu'« une langue ne peut être identique à elle-même sur tout le territoire de sa distribution » (Martinet, 1963). Cependant, ils voient la seule source de dérives dans l'environnement socioculturel de la francophonie étrangère (Tuaille, 1978).

Nous adhérons au point de vue selon lequel toute variante étatique-nationale existante de la langue en tant qu'objet du travail ne devrait pas faire l'objet de discrimination intellectuelle ou scientifique par rapport à la langue de la France métropolitaine. La même langue française, ayant traversé une cascade de collisions et d'étapes historiques, politiques et socioculturelles, est si éloignée de son état originel qu'elle ne peut, dans les circonstances réelles, prétendre être l'échelle de référence de la norme française générale. À la base, il s'agit d'une version française centrale de la langue nationale inhomogène. En d'autres termes, une langue littéraire polynationale dans le cadre d'une mise en œuvre spécifique de l'État national a sa propre échelle normative originale et à part entière. Parallèlement, les linguistes du Centre d'étude de la langue régionale française de l'Université de Neuchâtel estiment que le système phonologique de la langue française n'affecte pas les caractéristiques de ses variantes nationales ou régionales (Knecht, 1985; Voillat, 1971). Cette opinion coïncide avec la vision des spécialistes russes (Stépanov, 1963) sur les caractéristiques des variantes latino-américaines de la langue espagnole. On note également la contribution de N.M. Firsova dans le développement des principaux types et caractéristiques de la variabilité linguistique externe, applicables à l'analyse de toute langue qui a dépassé la distribution initiale. Les linguistes russes M.A. Borodine, V.G. Gak, N.-B. Pavlenko, J.M. Skrelin, G.G. Sokolova, A.I. Cherednichenko, ainsi que les experts étrangers J. Manessi, J.-L. Calvet et les sources lexicographiques, en particulier "Dictionnaire de la langue française hors de France" de V.T. Klokov, sont d'une grande importance. Le domaine où les différences entre la variante nationale de la langue multinationale et la langue de la métropole sont particulièrement perceptibles est le vocabulaire. Elle est la plus mobile et est très sensible aux facteurs intra et extralinguistiques. Les innovations lexicales se manifestent soit dans l'emprunt intensif de nouveaux mots, soit dans le mouvement des couches et des groupes lexicaux au sein de la langue littéraire.

Cette étude, consacrée aux traits lexico-sémantiques et stylistiques de la langue française en Suisse, souligne qu'il s'agit de la plus grande aire marginale de la francophonie. L'unité du monde francophone est assurée par l'unité de sa formation historique, ainsi que par les contacts constants entre les pays et les peuples francophones. De plus, les activités intégratrices de diverses organisations étatiques et publiques d'envergure nationale et internationale ont une grande influence sur la cohésion des pays et des peuples francophones.

De plus, en linguistique moderne, une grande attention est accordée au thème de la communication interculturelle. Et la langue française est un matériau riche pour la recherche sociolinguistique : de nombreux états linguistiques peuvent être modélisés sur son exemple. Le fait que la langue française dans la Confédération Helvétique existe dans le cadre juridique du multilinguisme officiel est particulièrement intéressant pour l'analyste. Le développement de la culture, de la science, de l'éducation contribue à sa préservation. En effet, à mesure que le progrès social augmente, la signification sociale et culturelle de toutes les langues augmente : à la fois les langues de large communication internationale, et les langues parlées par plusieurs milliers de personnes. Par conséquent, le multilinguisme se répand de plus en plus dans le monde moderne.

La question se pose sur les raisons qui déterminent les différences dans les caractères des langues littéraires spécifiques. Évidemment, ces différences ne dépendent pas du degré de proximité généalogique des langues. Ainsi, les langues les plus proches

peuvent être différentes dans les caractéristiques typologiques de leurs systèmes stylistiques (par exemple, russe et biélorusse, tchèque et slovaque). En revanche, les langues généalogiquement distantes peuvent être similaires en termes de typologie des langues littéraires (par exemple, les langues littéraires russe et française).

La langue française en Suisse ne diffère que légèrement de la langue française en France. Il y a plusieurs raisons :

- d'une part, la langue française est arrivée en Suisse directement de France (dans ses variétés littéraire-écrite et littéraire-familiale) ;
- d'autre part, il a toujours été protégé de l'influence des dialectes locaux d'origine franco-provençale ;
- troisièmement, dans son développement, elle a toujours été guidé par les changements de la langue française en France ;
- quatrièmement, à partir d'un certain moment, elle a commencé à rejeter les emprunts à la langue allemande, avec laquelle il est en contact au sein d'une même entité étatique ;
- Cinquièmement, la langue française en Suisse n'est pas en contact direct avec les autres langues du pays - avec l'italien et le romanche.

L'attitude des Franco-Suisses envers la langue littéraire française a toujours été puriste. Cette langue a été introduite à l'origine de France comme une forme capable de remplir au mieux les fonctions de communication écrite et ainsi d'évincer le latin de la vie linguistique des Suisses. À son tour, lorsque plus tard, au XVII^{ème} siècle, le français parlé fut « importé » en Suisse, il s'agissait déjà d'une langue parlée littéraire codifiée de la période classique. Ainsi, dès le début, la langue française introduite sous ses formes écrite et orale en Suisse était une forme de parole très développée, qui jouissait également du prestige de la population locale. Cette langue était autosuffisante dès le début et n'a pas nécessité de changements majeurs. C'est pourquoi il a fait l'objet d'un soin particulier pour se protéger des influences extérieures et des déséquilibres internes.

Ce travail propose une évaluation comparative du potentiel sémantique et stylistique des unités lexicales de la langue de la métropole elle-même et de l'espace suisse.

Malgré le peu d'informations qui composent la sémantique du langage, celui-ci joue un rôle extrêmement important dans la maîtrise de toute la richesse informationnelle de l'humanité. Le fait est que le sens des mots et le contenu des catégories grammaticales sont tous "philistins" imprécis et superficiels. V. Shcherba, l'idée de "cellules" de réalité - a capturé la première expérience et donc, à bien des égards vitale de l'assimilation humaine de la réalité environnante (Mechkovskaya, 1998). Ces notions initiales ne contredisent généralement pas les connaissances acquises ultérieurement ; au contraire, elles forment le socle sur lequel s'érigent peu à peu les murs d'une connaissance plus complète, plus profonde et plus précise du monde.

Dans son volume principal, les informations qui composent la sémantique d'une langue sont connues de tous les locuteurs de cette langue, quels que soient leur âge, leur éducation, leur statut social. Contrairement aux informations intensément changeantes des textes, les informations concentrées dans la sémantique linguistique se caractérisent par une stabilité exceptionnelle. La stabilité de l'information contenue dans la langue est associée à son caractère interne, support par rapport aux connaissances contenues dans les textes.

En outre, cet article examine des exemples d'élargissement du sens des unités lexicales de la langue dans le contexte de l'interférence d'influence mutuelle dans l'union linguistique suisse, ainsi que la manifestation de la variabilité, de la synonymie et de l'antonymie. Le « moment de vérité » dans l'émergence d'une version nationale de la langue est le désir de la société nouvellement formée de trouver sa propre

identité. La version nationale de la langue française inhomogène de la Suisse reflète les collisions historiques et les destinées politiques de cet État, la mentalité de la composition ethnique, ainsi que des éléments a priori de réalité objective tels que la taille du territoire et les caractéristiques du paysage.

Au fil du temps, la version originale franco-suisse s'est formée avec des écarts réguliers par rapport à la norme française centrale, principalement dans les processus lexicaux et sémantiques. Cependant, ces écarts ne sont pas porteurs de ruptures structurelles profondes avec le langage de la métropole. Le système phonologique de la langue française inhomogène n'est pas non plus violé dans le cadre de cette mise en œuvre nationale.

L'histoire politique prédétermine le vecteur de développement de la variante nationale : va-t-elle devenir une norme littéraire à part entière ou sera-t-elle réduite au rang de langue régionale voire de dialecte. La version franco-suisse, se présentant comme une structure dynamique et évolutive, remplace progressivement les dialectes et acquiert le statut de norme littéraire. Son champ d'application s'élargit constamment, ses fonctions se complexifient. Les exigences croissantes de la société moderne dictent la nécessité d'un enrichissement intensif et d'une amélioration permanente du système syntaxique et du vocabulaire de la norme littéraire de la langue franco-suisse.

La spécificité de la variante nationale se manifeste dans son indétermination spatiale par rapport à une position plus précise des régionalismes, puisque tant des coïncidences que des non-coïncidences avec les zones locales sont possibles. Parallèlement, les principales sources des régionalismes sont les archaïsmes et les dialectismes, ainsi que le développement interne de la langue (perte de motivation première, transferts métaphoriques et métonymiques) et les emprunts aux aires dialectales voisines.

La différence fondamentale entre les variantes régionales et nationales consiste en leur statut fonctionnel, puisque la variante nationale, en tant que norme littéraire de la langue, remplit toutes les fonctions sociales et étatiques, tandis que la variété régionale peut acquérir une signification stylistique dans la fiction, mais pénètre avant tout le tissu de la langue familière. Sur la base des résultats de notre travail, nous pouvons parler de la version nationale suisse de la langue française.

Lorsque l'on compare les régionalismes aux niveaux lexico-sémantique et syntaxique avec la norme française centrale (le français standard), la nature non aléatoire et « systémique » des écarts est révélée et les régionalismes lexicaux dominent sur les autres niveaux de la langue.

L'étude a confirmé le point de vue selon lequel la variante existante de l'État-nation en tant qu'objet de recherche ne devrait pas être soumise à une discrimination intellectuelle ou scientifique par rapport à la langue de la métropole. La même norme du français, ayant traversé une cascade d'étapes et d'étapes historiques, politiques et socio-culturelles, s'est tellement éloignée de son état originel qu'elle ne peut plus prétendre être une échelle de référence.

La spécificité des interférences linguistiques, qui forment dans une large mesure les variantes nationales de la langue, sur le territoire de la Suisse se distingue par la tolérance et l'égalité. L'État local s'est constitué sur la base de communautés linguistiques déjà établies et, après coup, les a légalisées. La situation linguistique stable de la Confédération, où l'hétérogénéité linguistique n'a pas conduit à l'attribution de la dominante linguistique germanique (il y a plus de 70 % de germanophones), témoigne du refus d'une institutionnalisation linguistique rigide.

La particularité de la situation linguistique de la Suisse moderne est déterminée par les spécificités naturelles et paysagères et les collisions historiques liées au fait que ce pays occupe une position intermédiaire entre les mondes germanique et roman. La

communauté ethnique et linguistique qui s'est développée dans ces conditions est directement influencée de part et d'autre.

La Suisse romande est aujourd'hui incluse dans la zone romane avec les parties italienne et romanche. Ces langues s'opposent à la zone dominante allemande. En raison de la stratification linguistique et des interférences linguistiques, chacune des langues ci-dessus a acquis des caractéristiques spécifiques - les helvécismes.

La langue littéraire française en Suisse gravite constamment vers la langue de la métropole, dont une manifestation est les tendances linguistiques notables. On peut signaler un certain nombre d'écrivains suisses qui adhèrent au français littéraire normatif sans la présence d'un helvécisme.

Dans le langage courant, il existe un grand nombre d'helvécismes. Cette circonstance permet de distinguer la variante nationale de la langue franco-suisse comme une variante indépendante. Ce dernier est défini dans cette thèse non pas comme un condominium de la norme littéraire avec les dialectes locaux, mais comme la langue littéraire elle-même, en état d'interférence avec eux. Quant aux dialectes proprement dits, en Suisse romande (contrairement au reste des zones linguistiques), le patois n'est utilisé que par 2% des Franco-Suisses.

Lors de l'étude de textes écrits dans les quatre langues officielles de la Suisse, l'impression de la présence d'interférences intenses ne se pose pas. Le langage familier et les dialectes sont une autre affaire. Ici, ces langues (dont le romanche) agissent comme un condominium linguistique. Des interactions d'intensité variable se manifestent à tous les niveaux - phonétique, morphologique, syntaxique et même stylistique. Mais le plus intéressant est le vocabulaire en tant que composition la plus mobile de la langue, qui révèle le plus clairement le mécanisme d'interférence des zones de contact.

Pour définir les helvécismes au niveau du vocabulaire, les trois approches suivantes ont été développées :

-Historique, dans lequel l'état du vocabulaire dans la période initiale du développement de la langue française, qui dès les premières années de son existence dans les cantons de l'Ouest, a connu des influences multi-vectorielles, est pris comme point de départ. D'une part, la Suisse a toujours été indépendante de la France ; d'autre part, la collectivité territoriale et la solidarité politique avec les cantons alémaniques ont joué un rôle important.

-Sociolinguistique, lorsque, sous un aspect purement social, les lexèmes suisses évoqués par les réalités locales sont confrontés à ceux de la France générale.

-Un vocabulaire qui permet de réaliser un inventaire des helvécismes repris dans les dictionnaires des éditions française et suisse ou contenus dans des dictionnaires spéciaux.

La nation suisse comprend des représentants de différentes cultures et religions (suisse germano-suisse, franco-suisse, italo-suisse et romanche). L'intégration interethnique des Suisses est née de longs contacts historiques, mais l'État joue ici un rôle important. En raison de l'absence d'une langue nationale commune, d'une tradition culturelle ou ethnique commune, l'identité suisse repose principalement sur une composante politique. Au cours de l'étude, nous avons tenté d'analyser l'expérience de la Suisse en tant qu'État multiethnique, le rôle de la composante politique dans l'intégration interethnique des Suisses et la formation d'une communauté multiculturelle supra-ethnique telle que la Suisse. La politique linguistique et ethnique poursuivie par l'État suisse, l'importance qu'ils attachent à la diversité linguistique/culturelle de la population, la préservation des traditions des groupes ethniques a été pris en compte. Il est bien évident que l'État commun, les institutions

politiques communes sont devenues un facteur d'intégration important dans la société suisse.

Au cours de la comparaison interlingue d'associations lexicales dans différentes langues, certains traits de spécificité nationale et culturelle, caractéristiques d'une communauté linguistique particulière, ont été révélés et décrits. Les recherches à caractère national ne peuvent être effectuées que par la méthode de la comparaison, puisque la mentalité d'une communauté ne se manifeste qu'en présence d'une autre.

1. La variante nationale de la langue comme objet de recherche ne doit pas être discriminée par rapport à la langue de la métropole. La prédominance de la population alémanique en Suisse n'a pas conduit à une institutionnalisation linguistique rigide dans ce pays.

2. La particularité de la situation linguistique de la Confédération suisse s'explique par sa position intermédiaire entre les mondes germanique et roman.

3. La proximité de la version suisse de la langue française avec la langue de la métropole est due à des raisons historiques, à savoir le processus de la Réforme et deux vagues d'émigration des XVI^{ème}-XVII^{ème} siècles.

4. La coexistence de la langue française avec les langues romanche, italienne et allemande sur le territoire de la Suisse a conduit à l'apparition d'une couche d'unités lexicales empruntées dans la version suisse de la langue française. Le plus grand nombre de mots empruntés à la langue française de la Suisse sont d'origine allemande.

5. La principale source des régionalismes de la version suisse de la langue française sont les archaïsmes, les dialectismes, ainsi que les processus de développement interne de la langue.

6. Malgré le fait que la langue littéraire de la Suisse gravite vers la langue de la métropole, elle est riche d'éléments locaux, de régionalismes, de dialectismes, ainsi que de divergences sémantiques.

Au cours de l'étude, nous avons analysé onze champs lexico-sémantiques, qui comprenaient des mots appartenant à différentes parties du discours et reflétant des réalités de divers domaines de la vie humaine. La cuisine nationale est toujours originale et variée. Ceci explique le fait que le plus grand nombre d'helvécismes trouvés par nous puisse être attribué au LSP "Food".

Dans la langue française de la Suisse, il y a une tendance à la formation de formes féminines qui ne sont pas caractéristiques de la langue de la métropole.

Les traits lexicaux et sémantiques de la langue française en Suisse permettent de parler d'une version développée de la langue française, différente de la langue de la métropole.

La formation de la norme nationale de la langue littéraire française en Suisse est non seulement incomplète, mais se poursuit de manière assez intensive - en comparaison d'un processus similaire dans les cantons alémaniques. En général, les collisions intra- et extralinguistiques modernes qui se produisent à la fois au sein de l'union linguistique suisse et autour d'elle sont suffisamment volumineuses et complexes pour les couvrir au moins dans une faible mesure dans une étude. À notre avis, un examen plus approfondi des thèmes désignés présente un intérêt certain pour les linguistes et sociolinguistes nationaux traitant des problèmes de communication interpersonnelle et interculturelle. Les spécificités de la version suisse de la langue française sont les régionalismes, les archaïsmes, les statalismes et les divergences sémantiques.

L'utilisation de mots allemands en français en Suisse est mal vue par les locuteurs natifs. La raison réside non seulement dans le désir de préserver la pureté de la langue, mais aussi dans l'attitude spécifique envers les Allemands. Malgré le fait que la Suisse n'a pas officiellement participé à la Seconde Guerre mondiale, la plupart de la population a sympathisé avec les alliés. Cependant, la plupart des emprunts sont d'origine allemande.

La plupart des helvétismes sont marqués « familiers » dans les dictionnaires. Leur utilisation est la plus typique pour le discours familier. Pourtant, on les retrouve souvent dans la fiction francophone en Suisse.

Conclusion

La nouveauté scientifique de la recherche consiste en une analyse complète et une systématisation des tendances, des facteurs et des résultats du développement de la variante nationale (franco-suisse) de la langue française inhomogène. Les différences entre elle et la langue de la métropole, ainsi que les mécanismes de formation de ces différences, ont été étudiés en détail. La systématisation du vocabulaire franco-suisse par champs lexico-sémantiques a été réalisée. Les régularités sont décrites et le caractère multi-vecteur et contradictoire des influences qui déterminent le choix des méthodes de dérivation françaises dans la formation des unités régionales de la part des dialectes locaux et des helvétismes individuels sont montrés.

La portée théorique de l'ouvrage est associée au développement de la théorie des contacts linguistiques et à une analyse systématique des modes de fonctionnement de la langue française inhomogène en dehors de son aire historique à l'aide de l'exemple des déviations lexicales et des traits stylistiques inhérents à la version nationale de la langue française en Suisse.

La valeur pratique de la recherche réside dans la possibilité d'utiliser le matériel obtenu dans des documents sur la communication interculturelle, la sociolinguistique, la linguistique culturelle et la cognitologie. Les résultats des travaux peuvent également servir de matière à des cours magistraux de lexicologie, de stylistique et d'études linguistiques et culturelles du français.

Bibliographic references

- Aubin, S. (2021). De l'Espagne à la Russie : une traversée scientifique francophone. *Synergies Europe*, 16, 125-127.
- Bozhinova, K. (2021). Reflective Practices to Enhance the Teaching of French to Undergraduate Students in Humanities and Social Sciences | [Pratiques réflexives pour dynamiser l'enseignement du français à des étudiants en licence de sciences humaines et sociales]. *Synergies Europe*, 16, 189-200.
- Bakhtine, N.B. & Golovko, E.V. (2004). *Sociolinguistique et sociologie du langage*. Didacticiel. SPb.
- Baranov, A.N. (2001). Introduction à la linguistique appliquée. M. : Éditorial URSS
- Borodina, M.A. (1982). Dialectes ou langues régionales ? Sur le problème de la situation linguistique dans la France moderne. *Questions de linguistique*. Moscou. 5.
- Bystrova, I.S. (1994). Sur les formes d'existence de la langue en Suisse romane, Unités de différents niveaux de langue et de parole. Cherepovets, Van Muyden B. *Histoire du peuple suisse*. 1-2. - SPb., 18981902.
- Domashnev, A. I. (1976). Les principales caractéristiques du concept de « variante nationale de la langue littéraire », *Typologie des similitudes et des différences de langues étroitement apparentées*. Chisinau : Shtiintsa.
- Gak, V.G. (1986). Introduction à la philologie française. Moscow.
- Gak, V.G. (2001). Le français dans le monde moderne, Francophonie russe, Problème 2. Moscow.
- Gak, V.G. (1994). La situation linguistique dans les pays francophones, Langue, ethnie, culture. Moscow.
- Golubeva-Monatkina, N.I. (2001). Langue, culture, politique : de la Francophonie à la Francophonie. Francophonie russe. Problème 2. Moscow.
- Humboldt, W. (1984). *Ouvrages choisis sur la linguistique*. Moscow: Progrès.
- Karaulov, Yu.N. (2003). *Langue russe et personnalité linguistique*. Moscou

Kandeel, R. (2020). French philology and its impact on teaching French as a foreign language and culture from the point of view of university professors | [La philologie française et son impact sur la didactique du français langue-culture étrangère du point de vue des professeurs universitaires]. *Synergies Europe*, 15, 71-84.

Klokov, V.T. (1996). *Dictionnaire de la langue française en Afrique. Caractéristiques linguistiques et culturelles*. Saratov

Klokov, V.T. (2000). *Dictionnaire de la langue française hors de France*. Saratov

Klokov, V.T. (2000). *Français en Afrique. Recherche linguistique*. Saratov.

Kralova, Z., Kamenicka, J., Tirpakova, A. (2022). Positive emotional stimuli in teaching foreign language vocabulary. *System*, 104, 102678.

Krasovskaya, N.V. (2000). *Caractéristiques des similitudes et des différences dans l'existence de variantes territoriales des langues romanes dans le monde, Philologie romano-germanique. Problème 1*. Saratov.

Kuznetsova, A.I. (2006). *Revue Questions de Linguistique*, 1. Moscow.

Kuzmich, N.G. (1977). *A propos des centres linguistiques en suisse-allemand (dialectes de Zurich et de Berne), Langues romano-germaniques et dialectes d'une même région*.

Maksaev, A. A., Vashieva, D. G., Sherbakova, O., Y. Mirzoeva, F. R., Kralik, R. (2021). *Studies in Systems, Decision and Control*, 316, 33-42.

Miras, G., Vignes, L. (2021). Teacher Lifelong Training: the JEDA project for the teaching of French pronunciation | [Formation continue d'enseignants de français langue étrangère en didactique de la prononciation : le cas du projet JEDA]. *Synergies Europe*, 16, 79-89.

Vendina, T.I. (2005). *Introduction à la linguistique*. Moscow.

Vereshchagin, E.M. & Kostomarov, V.G. (1976). *Langue et culture. Études linguistiques et régionales dans l'enseignement du russe comme langue étrangère*. M. : langue russe.

Vitez, P. (2021). Media discourse and spoken norms in French: A matter of accent | [Le discours médiatique parlé et la norme en français: une question d'accent]. *Journal for Foreign Languages*, 13(1), 35-50.

Words: 4804

Characters: 32 792 (18,22 standard pages)

Gulnara Abdiyeva
 prof. Maimakova Almagul
 Assoc. Prof. Yerjanova Feruza
 Abai KazNPU 05010, 13 avenue Dostyk
 Almaty
 Kazakhstan
 aim_bat@mail.ru

Prof. Dr. Tsoy Alla
 Abai KazNPU
 Almaty
 Kazakhstan

Togjanova Lyaila
 Université internationale des technologies de l'information
 rueManas, 34/1
 050040, Almaty
 Kazakhstan